



CA du Pays Basque (Siren : 200067106)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté d'agglomération (CA)
Commune siège	Bayonne
Arrondissement	Bayonne
Département	Pyrénées-Atlantiques
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	13/07/2016
Date d'effet	01/01/2017

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Jean-René ETCHEGARAY

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	15, AVENUE FOCH
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	64100 Bayonne
Téléphone	05 59 44 72 72
Fax	
Courriel	cabinetpresident@agglo-bab.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	312 178
-----------------------------	---------

Densité moyenne

104,10

Périmètre

Nombre total de communes membres : 158

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
64	Ahaxe-Alciette-Bascassan (216400085)	291
64	Ahetze (216400093)	2 064
64	Aïcirits-Camou-Suhast (216400101)	688
64	Aincille (216400119)	117
64	Ainharp (216400127)	143
64	Ainhice-Mongelos (216400135)	170
64	Ainhoa (216400143)	674
64	Alçay-Alçabéhéty-Sunharette (216400150)	233
64	Aldudes (216400168)	321
64	Alos-Sibas-Abense (216400176)	318
64	Amendeuix-Oneix (216400184)	471
64	Amorots-Succos (216400192)	240
64	Anglet (216400242)	40 030
64	Anhau (216400267)	402
64	Arancou (216405878)	157
64	Arbérats-Sillègue (216400341)	280
64	Arbonne (216400358)	2 187
64	Arbouet-Sussaute (216400366)	312
64	Arcangues (216400382)	3 224
64	Arhansus (216400457)	73
64	Armendarits (216400465)	421
64	Arnéguy (216400473)	237
64	Aroue-Ithorots-Olhaiby (216400499)	249
64	Arrast-Larrebieu (216400507)	97
64	Arraute-Charritte (216400515)	379
64	Ascain (216400655)	4 348
64	Ascarat (216400663)	335
64	Aussurucq (216400812)	252
64	Ayherre (216400861)	1 062
64	Banca (216400929)	343
64	Barcus (216400937)	679
64	Bardos (216400945)	1 849
64	Bassussarry (216401000)	2 956
64	Bayonne (216401026)	50 566
64	Béguios (216401059)	257
64	Béhasque-Lapiste (216401067)	497
64	Béhorléguy (216401075)	76
64	Bergouey-Viellenave (216401133)	122
64	Berrogain-Laruns (216401158)	234
64	Beyrie-sur-Joyeuse (216401208)	530

64	Biarritz (216401224)	25 253
64	Bidache (216401232)	1 379
64	Bidarray (216401240)	713
64	Bidart (216401257)	6 721
64	Biriatou (216401307)	1 239
64	Bonloc (216401349)	382
64	Boucau (216401406)	8 098
64	Brisous (216401471)	2 710
64	Bunus (216401505)	134
64	Bussunarits-Sarrasquette (216401547)	193
64	Bustince-Iriberry (216401554)	87
64	Cambo-les-Bains (216401604)	6 857
64	Came (216401612)	952
64	Camou-Cihigue (216401620)	102
64	Caro (216401661)	198
64	Charritte-de-Bas (216401877)	278
64	Chéraute (216401885)	1 270
64	Ciboure (216401893)	6 647
64	Domezain-Berraute (216402024)	550
64	Espelette (216402131)	2 135
64	Espès-Undurein (216402149)	532
64	Estérençuby (216402180)	355
64	Etcharry (216402214)	125
64	Etchebar (216402222)	75
64	Gabat (216402289)	244
64	Gamarthe (216402297)	123
64	Garindein (216402313)	514
64	Garris (216402354)	302
64	Gotein-Libarrenx (216402479)	490
64	Guéthary (216402495)	1 357
64	Guiche (216402503)	982
64	Halsou (216402552)	579
64	Hasparren (216402560)	6 845
64	Haux (216402586)	85
64	Hélette (216402594)	726
64	Hendaye (216402602)	16 727
64	Hosta (216402651)	80
64	Ibarrolle (216402677)	89
64	Idaux-Mendy (216402685)	270
64	Iholdy (216402719)	570
64	Illharre (216402727)	150
64	Irissarry (216402735)	883
64	Irouléguy (216402743)	379
64	Ispoure (216402750)	687
64	Isturits (216402776)	505
64	Itxassou (216402792)	2 091
64	Jatxou (216402826)	1 166
64	Jaxu (216402834)	196

64	Juxue (216402859)	214
64	La Bastide-Clairence (216402891)	1 035
64	Labets-Biscay (216402941)	159
64	Lacarre (216402974)	176
64	Lacarry-Arhan-Charritte-de-Haut (216402982)	128
64	Laguinge-Restoue (216403030)	179
64	Lahonce (216403048)	2 383
64	Lantabat (216403139)	299
64	Larceveau-Arros-Cibits (216403147)	403
64	Larrau (216403162)	198
64	Larressore (216403170)	1 953
64	Larribar-Sorhapuru (216403196)	192
64	Lasse (216403220)	332
64	Lecumberry (216403279)	177
64	L'Hôpital-Saint-Blaise (216402644)	75
64	Lichans-Sunhar (216403402)	82
64	Lichos (216403410)	139
64	Licq-Athérey (216403428)	218
64	Lohitzun-Oyhercq (216403451)	202
64	Louhossoa (216403501)	932
64	Luxe-Sumberraute (216403626)	431
64	Macaye (216403642)	570
64	Masparraute (216403683)	232
64	Mauléon-Licharre (216403717)	3 205
64	Méharin (216403758)	273
64	Mendionde (216403774)	869
64	Menditte (216403782)	321
64	Mendive (216403790)	171
64	Moncayolle-Larroy-Mendibieu (216403915)	331
64	Montory (216404046)	310
64	Mouguerre (216404079)	5 164
64	Musculdy (216404111)	241
64	Ordiarp (216404244)	545
64	Orègue (216404251)	492
64	Orsanco (216404293)	110
64	Ossas-Suhare (216404327)	95
64	Osserain-Rivareyte (216404350)	220
64	Ossès (216404368)	884
64	Ostabat-Asme (216404376)	198
64	Pagolle (216404418)	283
64	Roquiague (216404681)	117
64	Sainte-Engrâce (216404756)	201
64	Saint-Esteben (216404764)	443
64	Saint-Étienne-de-Baigorry (216404772)	1 569
64	Saint-Jean-de-Luz (216404830)	14 652
64	Saint-Jean-le-Vieux (216404848)	874
64	Saint-Jean-Pied-de-Port (216404855)	1 848
64	Saint-Just-Ibarre (216404871)	234

64	Saint-Martin-d'Arberoue (216404897)	328
64	Saint-Martin-d'Arrossa (216404905)	548
64	Saint-Michel (216404921)	292
64	Saint-Palais (216404939)	1 931
64	Saint-Pée-sur-Nivelle (216404954)	6 632
64	Saint-Pierre-d'Irube (216404962)	4 879
64	Sames (216405027)	704
64	Sare (216405043)	2 652
64	Sauguis-Saint-Étienne (216405092)	165
64	Souraide (216405274)	1 420
64	Suhescun (216405282)	182
64	Tardets-Sorholus (216405332)	569
64	Trois-Villes (216405373)	142
64	Uhart-Cize (216405381)	815
64	Uhart-Mixe (216405399)	216
64	Urcuit (216405407)	2 432
64	Urepel (216405431)	302
64	Urrugne (216405456)	9 870
64	Urt (216405464)	2 277
64	Ustaritz (216405472)	7 127
64	Villefranque (216405589)	2 676
64	Viodos-Abense-de-Bas (216405597)	751

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 54

Compétences exercées par le groupement	
Production, distribution d'énergie	
- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)	
- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.	
Environnement et cadre de vie	
- Eau (Traitement, Adduction, Distribution)	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence EAU sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Assainissement collectif	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Assainissement non collectif	
A compter du 1er janvier 2018, exercice de la compétence ASSAINISSEMENT (collectif, non collectif et pluvial) sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque	
- Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés	
A compter du 8 décembre 2017, prise de la compétence facultative "création et gestion de sites de valorisation et de stockage de DECHETS INERTES d'activités du bâtiment et des travaux publics".	
- Lutte contre les nuisances sonores	
- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.	

- Lutte contre la pollution de l'air

- A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.

- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

- A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération décide d'exercer directement la compétence GEMAPI sur les bassins versants internes au territoire de la CA et de transférer la totalité de cette compétence aux structures existantes sur les bassins versants "inter EPCI FP". - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération décide de conserver les compétences facultatives suivantes "Grand Cycle de l'Eau" et de les étendre à l'ensemble de son territoire : * lutte contre la pollution : prévention et identification des pollutions d'origines domestique, agricole, ou encore industrielle, * mise en place et exploitation de dispositifs de surveillance de la ressource en eau et de la qualité des milieux aquatiques, estuariens et littoraux (dont la qualité des eaux de baignade), * animation et concertation dans le domaine de la gestion de l'eau : portage de stratégies et d'outils de gestion intégrée (SAGEs, Natura 2000, stratégie de gestion des risques côtiers et d'inondation, PAPI...)

- Autres actions environnementales

- Etudes agro-environnementales. - Elaboration d'une charte patrimoniale et paysagère.

Services funéraires

- Création, gestion et extension des crématoriums et sites cinéraires

- Réalisation et exploitation d'un crématorium.

Sanitaires et social

- Aide sociale facultative

- Action sociale

- Identification au niveau local du plan départemental d'accueil des personnes âgées (maisons de retraite non médicalisées). - Fonctionnement des points d'accueil de jour. - Animation de la commission intercommunale d'accessibilité pour les personnes handicapées. - Soutien financier aux associations gérant le local des jeunes et le portage de repas aux personnes âgées. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "action sociale d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Centre intercommunal d'action sociale (CIAS)

Politique de la ville / Prévention de la délinquance

- Elaboration du diagnostic du territoire et définition des orientations du contrat de ville ; animation et coordination des dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion

économique et sociale des dispositifs locaux de prévention de la délinquance ; programmes d'actions

Développement et aménagement économique

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 ; création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale,

Développement et aménagement social et culturel

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs

- Bibliothèque, médiathèque. - - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Activités péri-scolaires

- Soutien d'activités dans le cadre de l'enseignement maternel et primaire.

- Activités culturelles ou socioculturelles

- Spectacles vivants (mobilisation de crédits de fonctionnement pour le développement des activités suivantes) : diffusion saison tout public et cadre scolaire (de la crèche au lycée), soutien à la création de spectacles, développement d'une politique en faveur de l'éducation artistique et culturelle dans l'ensemble des domaines de la culture, ingénierie en matière de développement de projets culturels et artistiques (pour communes et associations), aides aux musiques actuelles, aides aux porteurs de projets autour de "la Voix et le Chant Chorale Basque". - Politique linguistique : étude et mise en oeuvre d'une politique linguistique communautaire, développement de l'utilisation de la langue basque et appui aux communes et structures intercommunales, en partenariat avec l'Office Public de la Langue Basque (OPLB) développement d'actions pour

l'usage de la langue basque (vie sociale et économique), mise en place des dispositifs développés par l'OPLB sur le territoire communautaire. - Participation à la Scène de Pays. - Lecture publique, mise en oeuvre et animation d'un réseau de lieux de lecture. - Education musicale : Financement des cours musicaux ruraux dans les écoles, soutien aux associations. - Organisation des événements d'animation sociale culturelle et sportive à dimension communautaire. Favoriser et soutenir les échanges et partenariats associatifs dans le domaine social, culturel, sportif, économique.

- Activités sportives

- Promotions de manifestations sportives se déroulant sur le territoire de plusieurs communes et susceptibles d'assurer la promotion de la CA, transmission éducative de pratiques sportives. - Gestion d'un service d'animation sportive à la disposition des écoles. - Organisation du ramassage durant le temps scolaires pour les activités de voile et piscine pour les écoles primaires.

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

Elaboration, révision, et modification des documents d'urbanisme à l'échelle intercommunale

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

- Constitution de réserves foncières

- Ingénierie en matière d'aménagement et d'acquisition foncière pour le développement de la politique communautaire.

- Organisation de la mobilité, au sens des articles L.1231-1 et suivants du code des transports

- Transport scolaire

- Prise en charge des frais de transports scolaire pour les enfants du secondaire.

- Organisation des transports non urbains

transport à la demande

- Prise en considération d'un programme d'aménagement d'ensemble et détermination des secteurs d'aménagement au sens du code de l'urbanisme

- Plans de déplacement urbains

- Etudes et programmation

- Système d'information géographique (SIG) communautaire. - Création et réalisation d'opérations d'aménagement, dont l'objet s'inscrit dans le champ de compétences propres de la communauté d'agglomération SPB après accord de la ou des communes concernées. - Appui, veille juridique et création d'un service d'assistance technique en matière d'urbanisme.

Mise en place d'un service d'études et d'instruction de dossiers d'urbanisme en appui aux communes. - Etudes relatives à l'aménagement de l'espace notamment en matière de réseaux et d'équipements publics. - Démarches de développement collectif : élaboration de procédures contractuelles en matière de développement local (PCD Pays, Chartes d'aménagement)

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

- Achat et utilisation de matériels, recrutement et gestion de personnel nécessaire à la réalisation et l'entretien de la voirie communale et la réalisation de travaux pour tiers. - A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

- Parcs de stationnement

- A compter du 1er janvier 2018, la communauté d'agglomération exerce la compétence "création ou aménagement et gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire" sur la totalité de son territoire, mais l'intérêt communautaire associé à l'exercice de cette compétence sera défini "courant 2018".

Développement touristique

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme

- Promotion du tourisme dont la création d'offices de tourisme. - Exploitation et gestion de la base de loisirs du Baigura.

Logement et habitat

- Programme local de l'habitat

- Accompagnement d'organismes oeuvrant dans le domaine de l'information sur le logement. - Observatoire de l'offre locative.

- Politique du logement non social
- Politique du logement social
- <i>Politique en matière de logement des jeunes.</i>
- Action et aide financière en faveur du logement social
- Action en faveur du logement des personnes défavorisées
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
- <i>Soutien aux propriétaires privés dans le cadre de l'OPAH ou procédures similaires.</i>
- Amélioration du parc immobilier bâti
- Droit de préemption urbain (DPU) pour la mise en oeuvre de la politique communautaire d'équilibre social de l'habitat
- Actions de réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre
- Délégations des aides à la pierre (article 61 - Loi LRL)
Infrastructures
- Ports
- Voies navigables
- Abattoirs, abattoirs-marchés et marchés d'intérêt national, halles, foires
- <i>Équipement et exploitation de l'abattoir. - Gestion des abattoirs du Pays de Soule.</i>
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays
- Gestion de personnel (policiers-municipaux et garde-champêtre...)
- <i>Possibilité de mise à disposition du personnel auprès des communes membres et des syndicats intercommunaux auxquels elles adhèrent. - Gestion de personnel en vue de sa mise à disposition pour les communes et les associations.</i>
- Acquisition en commun de matériel
- NTIC (Internet, câble...)
- <i>Aménagement numérique du territoire tel que défini à l'article L1425-1 du CGCT. - Fonctionnement et gestion de la cyberbase éclatée.</i>
- Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- Création et gestion des maisons de services au public
- <i>A compter du 1er janvier 2018, exercice de cette compétence sur la totalité du territoire de la communauté d'agglomération du Pays Basque.</i>
- Autres
- <i>Possibilités de partenariats internationaux, en y associant éventuellement les communes membres et des collectivités couvrant d'autres domaines de compétences. - Développement de projets et de partenariats transfrontaliers. - Possibilités de fonds de concours aux communes membres afin de contribuer à la réalisation ou au fonctionnement d'équipements d'intérêt commun. - Possibilité d'exercer la maîtrise d'ouvrage de projets à caractère intercommunal y compris hors champ de compétences. - Etablissement des plans de sauvegarde et de mise en valeur de secteurs sauvegardés et celui des ZPPAUP. - Droit de préemption urbain et ZAD. - Agriculture : schéma agricole local (aspect foncier, aspect transformation circuits-courts...). Formation, information, accompagnement de agriculteurs sur la mise en place de bonnes pratiques. - Observatoire économique et social de l'ensemble du territoire. - Fourrière animale. - Harmonisation de la réglementation publicitaire. - Relais de télévision transférés par le syndicat intercantonal du Pays de Soule, soutien à la diffusion d'Euskal Telebista. - Création, gestion et entretien des sentiers réalisés dans le cadre du PLR et du chemin de St Jacques de Compostelle labellisé "voie de Tour", Mobilier, signalisation et topo guides des itinéraires de randonnées. - Prestations de services dans le cadre des compétences ou attributions exercées à titre principal dans les conditions requises par la loi et la jurisprudence. - Participation aux dépenses du centre de secours dont relèvent les communes associées ainsi qu'aux dépenses du SDIS. - Actions concourant au maintien et au développement des services publics sur le territoire : subventions aux associations intervenant dans les domaines culturel, sportif et social. - Investissements relatifs à la clinique médicale et chirurgicale "Sokorri". - Mise à disposition ou location du bâtiment Lagunt Etxea à des services publics et des associations d'intérêt collectif agréés. - Adhésion à la Mission locale. - Procédures contractuelles de développement. - Mise en place et fonctionnement du service de restauration scolaire communautaire à Bidache. - Politique linguistique en faveur de la langue basque. - Culture basque.</i>

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
64	SYNDICAT MIXTE KOSTA GARBIA (256401621)	SM ouvert	199 717
64	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT ET L'EXPLOITATION DE L'AERODROME DE BIARRITZ, BAYONNE, ANGET (256401639)	SM ouvert	312 178
64	SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT DU CENTRE EUROPEEN DE FRET DE BAYONNE, MOUGUERRE, LAHONCE (256402728)	SM ouvert	312 178
40	Syndicat mixte départemental d'équipement des Communes des Landes (SYDEC) (254001399)	SM ouvert	732 156
64	L'Eau d'ici, Etablissement public local de production d'eau potable du Pays Basque et Sud Landes (256402710)	SM fermé	128 178
64	SYNDICAT MIXTE BIL TA GARBI (256404641)	SM fermé	330 643
64	SYNDICAT DES MOBILITES PAYS BASQUE-ADOUR (256401605)	SM fermé	324 895
64	SYNDICAT MIXTE POUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT REGIONAL MAURICE RAVEL (256401647)	SM fermé	162 047
64	SYNDICAT MIXTE DU MUSEE BASQUE ET DE L'HISTOIRE DE BAYONNE (200008571)	SM ouvert	130 668
64	SYNDICAT MIXTE DU SCoT DU PAYS BASQUE ET DU SEIGNANX (256404278)	SM fermé	339 419
64	AGENCE PUBLIQUE DE GESTION LOCALE (256404393)	SM ouvert	720 079
40	SM du Bas Adour (254000490)	SM fermé	128 936
64	SIGOM (200045391)	SM fermé	20 063

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2018 - millésimée 2015)